



Solidarité climatique

Une campagne CO2 Solidaire avec les pays du Sud pour Europe Ecologie Midi-Pyrénées

Après les déboires de la contribution énergie-climat hexagonale, la lutte contre le changement climatique est mal engagée à Copenhague.

Les puissants de ce monde peinent à s'entendre sur un accord de réduction des émissions et à mettre en place des dispositifs efficaces de soutien envers les pays les plus pauvres, pays vis-à-vis desquels nous avons, entre autres dettes, une immense dette climatique. Mais la lutte contre le changement climatique se joue au Nord comme au Sud, à Copenhague comme à Toulouse.

Europe Ecologie Midi-Pyrénées la conjugue avec un impératif de solidarité envers les populations les plus vulnérables.

Dans le cadre d'une convention avec « CO2 Solidaire », fonds de compensation carbone animé par l'ONG le GERES¹, Europe Ecologie Midi-Pyrénées va aider des populations des pays du Sud à s'adapter, à mieux vivre avec le dérèglement climatique, à développer des projets sobres en carbone.

Concrètement

Europe Ecologie Midi-Pyrénées va compenser financièrement les émissions de gaz à effet de serre qu'elle n'aura pu éviter pendant la campagne malgré les efforts réalisés par les équipes d'animation et les candidats, en matière de déplacements (co-voiturage, transports collectifs, d'alimentation -recours à des produits alimentaires biologiques, de saison, et de proximité-) ...

Cette compensation sera versée à CO2 Solidaire, qui l'affectera sur un projet de notre choix. CO2 Solidaire, structure dont l'éthique et la sincérité ne peuvent être mis en cause, garantit que la compensation d'une tonne de CO2 émise par Europe Ecologie Midi-Pyrénées se traduit par une économie d'une tonne de CO2 par le projet.

Elle garantit également que les projets - bâtiments, accès aux énergies solaires, cuiseurs solaires pour économiser du bois de cuisson,... - sont source de mieux-être économique et social pour les populations impliquées.

Le contraire d'un achat d'indulgence !

Telle qu'elle est mise en œuvre par CO2 Solidaire, la compensation carbone n'est donc pas un achat d'indulgence ou une façon de se donner bonne conscience en achetant des crédits d'émission et des droits à polluer !

La compensation volontaire est également au cœur du programme d'Europe Ecologie Midi-Pyrénées qui a bien évidemment mis la lutte contre le changement climatique au cœur de son programme pour Midi-Pyrénées.

Une partie des fonds collectés sera affectée en direction des pays du Sud dans le cadre des compétences en matière de coopération décentralisée, une autre partie sera dédiée à la lutte contre la précarité énergétique en Midi-Pyrénées.

Nos estimations

Ce que nous aurons du mal à éviter pendant la campagne:

CO2 liés aux transports en voiture (même si transports doux, co-voiturage, et transports en train).

Prévisionnel voiture de 40 000 km.

+ Quelques déplacements en avion : une dizaine d'aller-retours Toulouse Paris

Montant de la compensation : estimations en cours avec CO2 Solidaire : à raison de 24 euros la tonne de CO2 non évité, prévisionnel de 500 euros environ.

En revanche, alimentation bio, de saison, et de proximité... peu de compensation à faire/Idem vaisselle non jetable.

Mais d'autres points d'efforts à faire sont en cours d'identification

**Le Geres agit depuis plus de 30 ans pour réduire la précarité des populations les plus vulnérables face aux changements climatiques. Cette ONG a initié en 2004 la toute première opération de solidarité climatique et gère le fonds CO2-Solidaire. Les programmes de développement soutenus sont mis en oeuvre dans les pays du Sud. Ils sont basés sur l'accès à l'énergie et visent des bénéfices environnementaux, sociaux et économiques.*

Europe Ecologie Midi-Pyrénées
18, rue Bayard 31000 TOULOUSE
05 62 17 77 84
www.europeecologie-midipyrenees.org